

RECRUTEMENT

POSTE : DIRECTEUR ADJOINT (H/F)

TERRITOIRE : SIEGE NATIONAL - PARIS

Le poste devra être pourvu au 01/02/2020

- ▶ *Le poste de Directeur Adjoint chargé des systèmes d'information (h/f) de l'ANFH sera prochainement vacant.*

Ce poste est ouvert

- *aux cadres de direction DSI en poste au sein des établissements de la Fonction Publique hospitalière ou d'établissements de secteurs similaires*
- *aux Délégués et Responsables de Service de l'ANFH*

Le poste est basé à Paris.

- Sous la responsabilité de la Directrice générale, le Directeur Adjoint (H/F) a pour mission de piloter les dossiers relevant de ses domaines de compétence. Il a pour mission d'apporter assistance, conseil et expertise à la Direction générale et aux Instances nationales de l'ANFH.

Il manage les salariés du service informatique (environ 30 ETP) répartis en trois secteurs d'activité : pôle production, pôle développement et une équipe de formateurs.

Membre du Comité de Direction, il participe à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de l'ANFH pilotée par la Direction générale, dans le cadre des orientations stratégiques déterminées par les instances.

Le directeur adjoint a pour mission de coordonner le déploiement de l'outil de gestion de la formation (Gesform Evolution) développé en interne auprès des 2300 établissements adhérents. Il a également pour mission d'organiser le pilotage des mises à jour à effectuer suite aux évolutions réglementaires, insitutionnelles ou aux remontées des établissements adhérents. Il pilote les évolutions du logiciel à apporter pour s'adapter aux évolutions internes ANFH et réglementaires (CHORUS, entretien professionnel, GHT, DPC ...).

Le Directeur Adjoint (H/F) s'assure de la qualité du réseau interne ANFH (déployé dans les 26 délégations et le siège) ainsi que de la sécurité de ce réseau (hébergement des données des établissements à l'ANFH..).

Il élabore et met en œuvre le schéma directeur des systèmes d'information en conformité avec les orientations politiques définies par la direction générale et les instances.

Il prépare et assure le suivi budgétaire des exécutions et procédures marché.

- Le Directeur Adjoint (h/f) a un rôle de :
 - management des équipes et de coordination de l'activité des services relevant de sa direction
 - pilotage et de promotion de la mise en œuvre de la politique de l'ANFH
 - participation active à la mise en œuvre du plan stratégique de l'ANFH
 - représentation auprès des pouvoirs publics
 - appui auprès des 26 délégations de l'ANFH et des services
 - contact avec les DSI et les direction des établissements adhérents
- Le Directeur Adjoint (h/f) doit :
 - Appréhender l'environnement SI
 - Avoir une vision politique et stratégique
 - Avoir des capacités managériales, relationnelles et d'animation
 - Compétences dans le domaine de l'architecture SI métier et fonctionnelle et de la sécurité informatique, de la gestion de projet
- Conditions de rémunération :
 - Salaire calculé sur la base de celui perçu dans l'administration d'origine
 - Prise en charge du logement dans la limite du plafond de l'indemnité compensatrice
 - Evolution salariale dans l'emploi conformément aux dispositions prévues dans l'accord GPEC
 - Prime annuelle et intéressement

**Les candidats doivent obligatoirement constituer un dossier-type de candidature
(à défaut, la candidature ne sera pas recevable)
à demander, par téléphone, auprès du secrétariat de la Direction générale de l'ANFH
(Priscilla BENICHON ☎ 01 44 75 68 55) et à retourner, par voie électronique UNIQUEMENT,
à p.benichon@anfh.fr au plus tard le 11 décembre 2019.
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'ANFH (www.anfh.fr)**